



Direction du Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
VILLE DE NIORT

Arrêté n° 2023-369

CONSEIL MÉDICAL -
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA VILLE DE NIORT -
Modification

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux Conseils médicaux dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'arrêté en date du 12 avril 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition du Conseil médical de la Ville de Niort ;

ARRÊTE

Art. 1 – sont désignés représentants de la Ville de Niort en qualité de titulaires et de suppléants pour siéger au Conseil médical :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Anne-Lydie LARRIBAU	Marie-Paule MILLASSEAU
	Éric PERSAIS
Sophie BOUTRIT	Gérard LEFÈVRE
	Yvonne VACKER

Art. 2 – Les présentes désignations prennent effet dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales. L'arrêté en date du 12 avril 2022 est abrogé à la même date.

Art. 3 – Copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres, publiée et notifiée aux intéressés.

Fait en Mairie à Niort, le 26/03/2024

Le Maire de Niort,

Signé

Jérôme BALOGÉ